

Formation des avocats au Conseil de l'Europe (Strasbourg)
"Entreprise et droits de l'Homme" (Business and Human Rights)

Vendredi 13 décembre 2024

PROJET DE PROGRAMME

Conseil de l'Europe, Agora, salle G04

09.00 – 9.15 Enregistrement et contrôle de sécurité

09.15 – 9.30 **Accueil, introduction, présentation du programme de formation DG1 / IDEB**
Clare OVEY, Directrice des droits humains / Lilja GRETARSDOTTIR, Cheffe de Service, Mise en œuvre des standards en matière de droits humains, justice et coopération juridique [tbc]
Grégory THUAN DIT DIEUDONNÉ, avocat au Barreau de Strasbourg, Administrateur de l'IDEB

9.30 – 10.00 **Les implications du programme HELP du Conseil de l'Europe "Business and Human Rights" pour les avocats**
Ana-Maria TELBIS, administratrice au Conseil de l'Europe, Cheffe a.i. de la division de la formation en matière de justice et de droits de l'homme

10.00 – 10.15 Pause

10.15 – 11.00 **La jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) relative au thème "Entreprises et droits de l'Homme"**
Raffaele SABATO, juge à la CEDH, élu au titre de l'Italie

11.00 – 11.30 **Protection d'environnement, droits de l'homme et le monde d'affaires – un aperçu de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme**
Grigory DIKOV, Conseiller juridique principal, Direction des jurisconsultes, CEDH

11.30 – 12.00 **Présentation du projet « Pratiques commerciales respectueuses des droits humains et de l'environnement »** et discussions avec les participants
Elena YURKINA, Cheffe d'unité, Solutions innovantes pour les droits de l'homme et la justice

Stefan JOSAN, Chargé de projet, Unité des Solutions innovantes pour les droits de l'homme et la justice

12.00 – 12.15 Contrôle de sécurité

12.15 – 12.45 **Visite de la Cour européenne des Droits de l'Homme**

12.45 – 13.45 Pause déjeuner

13.45 – 14.00 Contrôle de sécurité

14.00 – 15.00 **Le cadre normatif pertinent en matière de responsabilisation des entreprises dans le domaine des droits de l'Homme et ses implications contentieuses ou non-contentieuses : un état des lieux**

Elise GROULX-DIGGS, Avocate à la Cour, Paris et Barrister & Solicitor, Médiatrice, Québec, Canada

15.00– 15.45 **Le devoir de vigilance des entreprises en application de la loi française n°2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre : un retour d'expérience français**

Emmanuel DAOUD, avocat au barreau de Paris

15.45– 16.15 **L'impact des OING - Conférence des Organisations internationales non-gouvernementales du Conseil de l'Europe (CINGO)**

M. Christoph SPRENG, ancien vice-président de CINGO, ancien conseiller spécial pour les droits de l'homme et les entreprises, conseiller du Comité permanent

16.15 – 16.30 Pause

16.30 – 17.00 **Présentation de la Charte sociale européenne : les enjeux du respect des droits sociaux dans les entreprises.**

Amaya UBEDA, Cheffe d'unité, Comité gouvernemental, Service des droits sociaux, DG1.

17.00 – 17.30 **Clôture de la séance de formation**